



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 18.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 18.04.2027

Numéro de publication: AB02-0000015596

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA

Organisation concernée:

Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA
CHE-105.893.889
Rue de la Gare 22
1820 Montreux

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 23-003437

N° d'établissement: 50013850

Pan d'entreprise: Chefs de projets de l'infrastructure : contrôles lors de remise en service d'installations (voie ferrée, ligne de contact, sous-station, installation de sécurité ou ouvrages d'art)

Personnel: 1 H, 1 F

Validité: 07.10.2023 – 01.10.2026

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: BE, FR, VD

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO,

Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).